

MONFERRAN-SAV

L



MONFERRAN-SAV

Josianne Delteil, maire de Monferran-Savès et Maryelle Vidal, conseillère déléguée à l'accessibilité de Monferran-Savès, m'ont chargé de vous transmettre le communiqué de presse ci-joint

Les enfants de l'accueil de loisirs périscolaire

Le 30 juin 2015, la sous-commission du Gers relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a validé l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) de la commune. Les premiers travaux débiteront aux vacances de Toussaint.

3 ans de travaux

Le conseil municipal a élaboré en interne l'agenda d'accessibilité de la commune au printemps dernier. Objectif : intervenir en priorité sur les équipements les plus fréquentés, à savoir l'école, la salle des fêtes, le cimetière et – en partie – l'église. Les principales voies de circulation, devant l'école, la mairie et l'épicerie, seront également mises en accessibilité. Les travaux sont échelonnés jusqu'en 2017.

Les clés de la réussite :

- La reprise des études engagées par la précédente municipalité
- L'aide du foyer « l'Essor » qui accueillera le centre de loisirs
- Les cofinancements de l'État et du conseil régional

Le maire, Josianne Delteil, a signé les marchés de travaux le 2 octobre 2015. Les entreprises d'Auch, l'Isle-Jourdain et Castera-Lectourois interviendront fin octobre. Aussi, le centre de loisirs des vacances sera déplacée dans les locaux du foyer l'Essor, au centre du village, afin de libérer l'école pour les travaux.

Maryelle Vidal et Raymond Laborde, adjoint au maire, sont les élus qui pilotent le projet. Pour eux, les études réalisées par la précédente équipe municipale ont permis « d'avoir de la matière » et de démarrer rapidement après l'adoption de l'agenda d'accessibilité.

Un soutien financier important de l'État et du conseil régional

Ces premiers aménagements coûteront 123 000 euros. Ils concernent l'école, les sanitaires publics accolés à la salle des fêtes, l'église et le cimetière de Monferran-Savès. Ils sont cofinancés par l'État et le conseil régional Midi-Pyrénées.

Le sous-préfet, monsieur Guyard, a confirmé le 17 juillet le financement à 45% du projet, dans la limite de 56 219 euros. Le 24 septembre, monsieur Guilhaumon, vice-président du conseil régional Midi-Pyrénées, a informé le maire d'une aide de la région à hauteur de 10%, dans la limite de 11 739 €.

Pour le maire, ces importants travaux n'auraient pas pu être entrepris sans le soutien de l'État et du conseil régional Midi-Pyrénées, car la commune réalise d'autres investissements conséquents cette année, notamment de voirie.

Formation du personnel

La directrice du centre de loisirs suivra la formation « accueillir l'enfant en situation de handicap en structure de loisirs » proposée par la caisse d'allocations familiales (CAF) du Gers, les 17 et 18 novembre. Les autres agents seront sensibilisés en interne durant l'année scolaire.